TSXV: NGC | OTC: NGPHF | XSTU: 0NG | FRA: 0NG

Northern Graphite accueille une délégation de la Commission européenne à la mine de Lac-des-Îles

Le présent document est une traduction du communiqué original en anglais; en cas de divergence, la version anglaise fait foi

10 juillet 2025 : Northern Graphite Corporation (TSX-V : NGC, OTCQB : NGPHF, FRA : 0NG, XSTU : 0NG) (la « Société » ou « Northern »), le seul producteur de graphite naturel en Amérique du Nord, a eu le plaisir d'accueillir aujourd'hui Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne chargé de la Prospérité et de la Stratégie industrielle, lors d'une visite à la mine de Lac-des-Îles de la Société.

La visite de Lac-des-Îles, la seule mine de graphite en exploitation en Amérique du Nord, a mis en évidence l'importance de chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques qui soient sûres, transparentes et durables, dans un contexte d'évolution de la dynamique du commerce mondial. La visite de M. Séjourné s'inscrivait dans le cadre d'une mission plus vaste au Canada visant à trouver des moyens de renforcer les partenariats industriels entre le Canada et l'Union européenne. Son programme prévoyait également des discussions de haut niveau avec Melanie Joly, ministre canadienne de l'industrie, portant sur le renforcement de la coopération bilatérale dans des secteurs industriels clés, notamment l'exploitation minière et les matières premières critiques.

« C'est un plaisir d'être ici, sur le terrain au Québec, à Lac-des-Îles, la seule mine de graphite en Amérique du Nord, afin de constater directement comment ce minéral critique est extrait et traité en vue de son utilisation dans de nombreuses industries essentielles », a déclaré M. Séjourné. « L'Union européenne souhaite travailler en étroite collaboration avec le Canada afin de favoriser des chaînes d'approvisionnement sécurisées pour les deux parties et d'assurer notre prospérité commune. »

La visite de M. Séjourné comprenait un examen détaillé des activités minières et du traitement du minerai à Lac-des-Îles, où du graphite de haute qualité est produit depuis plus de 35 ans.

La visite a souligné l'importance stratégique de favoriser des alliances visant à diversifier les approvisionnements avec des pays partageant les mêmes valeurs, comme le Canada, et adhérant à des normes environnementales et sociales comparables à celles de l'Europe.

« Cette visite survient à un moment charnière », a déclaré Hugues Jacquemin, chef de la direction de Northern Graphite. « Nous avons été honorés d'accueillir M. Séjourné et sa délégation et de mettre en lumière le rôle que joue Northern Graphite dans le développement d'une chaine d'approvisionnement occidentale en graphite, robuste et indépendante. Qu'il s'agisse des véhicules électriques, du stockage d'énergie, des applications de défense ou de la fabrication de l'acier, le graphite est un composant essentiel de la transition énergétique et de l'écosystème industriel dans son ensemble. Northern Graphite est prête à devenir un partenaire fiable de l'Europe et à contribuer àÉtablir une chaine de valeur transatlantique des minéraux critiques fondée sur des valeurs communes et une vision à long terme »

La visite a également permis d'aborder ouvertement les défis auxquels fait face l'industrie des minéraux critiques, notamment les délais d'autorisation, les besoins de financement et l'importance de développer les capacités de transformation en aval dans des pays partageant les mêmes valeursM. Séjourné a souligné l'intention de l'Union européenne de lancer des appels à projets dans le cadre du règlement sur les matières premières critiques et a encouragé la participation canadienne, tandis que l'Union cherche à renforcer ses partenariats industrielsafin de consolider son autonomie stratégique.

Northern Graphite développe une chaîne d'approvisionnement mondiale entièrement intégrée pour le graphite naturel, avec des activités et des projets au Canada, en Namibie et dans l'Union européenne. Le projet de la Société visant à implanter en France une usine de matériaux d'anode pour batteries, alimentée par du graphite provenant de sa mine Okanjande en Namibie, a récemment obtenu le statut de « projet stratégique » en vertu du règlement européen sur les matières premières critiques (« CRMA »). Cette désignation témoigne du potentiel du projet à contribuer à l'autosuffisance de l'Europe en graphite et à renforcer la coopération industrielle transatlantique.

Lac-des-Îles, située près de Mont-Laurier, au Québec, est l'une des rares mines de graphite en exploitation dans le monde occidental et occupe une place centrale dans la stratégie de croissance de la production de Northern GraphiteLa Société s'emploie à accroître la production du site afin de répondre à la hausse de la demande mondiale de graphite naturel, essentiel à la fabrication des batteries lithium-ion ainsi qu'à de nombreuses autres technologies de pointe.

À propos de Northern Graphite

Northern est une société canadienne inscrite à la Bourse de croissance TSX et le seul producteur de graphite en paillettes en Amérique du Nord. Northern vise à devenir un chef de file mondial de la production de graphite naturel et de sa transformation en produits à forte valeur ajoutée essentiels à l'économie verte, notamment les matériaux d'anode pour les batteries lithium-ion et les véhicules électriques, les piles à combustible et le graphène, ainsi que les technologies industrielles de pointe. La stratégie de la Société, de la mine à la batterie, est menée par son Groupe des matériaux pour batteries, qui dispose d'un laboratoire ultramoderne entièrement équipé à Francfort. Les actifs de graphite de Northern comprennent la mine Lac-des-Îles, au Québec, où la Société accroît la production afin de répondre à la demande croissante de ses clients industriels et à la demande future des fabricants nord-américains de batteries. La Société détient également le projet Bissett Creek, un projet de grande envergure situé en Ontario, ainsi que la mine Okanjande, en Namibie, entièrement autorisée et actuellement en mode de surveillance et d'entretien. Okanjande offre la possibilité d'accroître considérablement la production de graphite à moindre coût et dans un délai de mise en marché plus court que la plupart des projets concurrents. Tous les projets contiennent du graphite de qualité batterie et sont situés à proximité d'infrastructures, dans des territoires politiquement stables.

Pour les demandes des médias, veuillez communiquer avec :
Pav Jordan, vice-président, Communications
Courriel : pjordan@northerngraphite.com

Renseignements supplémentaires
Veuillez consulter le site Web de la Société à l'adresse https://www.northerngraphite.com/home/, le profil de la Société sur www.sedarplus.ca ou nos réseaux sociaux indiqués ci-dessous, ou communiquer avec la Société au 613 271-2124.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient certains « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les énoncés et renseignements prospectifs sont souvent caractérisés par des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer », « potentiel » et « possible », ainsi que par d'autres termes semblables, ou par des énoncés selon lesquels certains événements ou certaines conditions « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment les plans de la Société visant à prolonger la durée de vie de sa mine LDI, à développer son usine de matériaux d'anode pour batteries à Baie-Comeau, à redémarrer la mine Okanjande en Namibie et à développer ses autres projets, notamment Bissett Creek. Tous ces énoncés reposent sur des hypothèses et des analyses formulées par la direction en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Toutefois, ces énoncés sont assujettis à divers risques et incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus, notamment des modifications imprévues des lois, règles ou règlements, ou de leur application par les autorités compétentes; le défaut d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations; des troubles sociaux ou de travail; des variations des prix des produits de base; une défaillance ou une insuffisance imprévue des infrastructures; l'incapacité des études en cours ou envisagées de produire les résultats attendus ou des résultats qui justifieraient et appuieraient la poursuite des études, du développement ou des activités; et l'incapacité d'obtenir le financement requis. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive aux renseignements ou aux énoncés prospectifs.

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reposent sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés. Ces énoncés prospectifs sont formulés à la date du présent communiqué et sont expressément visés dans leur intégralité par la présente mise en garde. Sous réserve des lois applicables en valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus aux présentes afin de tenir compte d'événements ou de circonstances survenant après la date du présent communiqué.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation, au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, n'assument la responsabilité du caractère adéquat ou de l'exactitude du présent communiqué.